



POUR DÉLÉGUER L'AUTORITÉ, ON DOIT AVOIR L'AUTORITÉ

25 Juin 2009

Par Laura MacDonald, Membre du Barreau de New York et Consultante auprès du Centre international pour les droits de l'homme, Northwestern University School of Law

Aujourd'hui, Kaing Guek Eav (alias Duch) a continué son témoignage concernant les opérations à Prey Sar (S-24), un autre centre de détention secret sous son autorité. En raison des limites de temps imposées par la Chambre de première instance, l'accusation, tous les avocats de partie civile, et la défense ont interrogé Duch sur le sujet en moins de trois heures.

Quel a été le point de S-24?

Comme il est devenu clair hier, S-24 s'est présenté comme un «camp de rééducation», mais était en fait un camp de travail forcé où il n'y avait aucune possibilité de rééducation réussie résultant à la libération. Tous les détenus, appelés "éléments" à S-24, ont éventuellement été envoyés à la prison Tuol Sleng (S-21) pour être interrogés et torturés ou envoyés directement aux champs de la mort à Choeng Ek pour être exécutés. Il y a une exception documentée à cette règle selon laquelle trente combattants rééduqués ont été renvoyés à l'armée en groupe.

Duch s'est cependant contredit sur ce point aujourd'hui. D'une part, il a reconnu que la libération était impossible, mais d'une autre, a dit que S-24 différait de S-21 dans le sens que si les gens travaillaient dur et respectaient la discipline du parti, ils avaient une possibilité de survie. Les personnes à S-24 n'étaient pas brisées sans raison, dit-il.

La raison principale pour laquelle les détenus étaient envoyés à S-21 à ou Choeng Ek était le soupçon qu'ils avaient prévu de se rebeller ou de s'échapper. Peut-être qu'il était si facile de trouver une «raison» d'envoyer quelqu'un à être brisé que tout le monde éventuellement qualifiait. Après avoir été obligé de travailler dur sous le soleil brûlant cambodgien durant 13 heures avec peu ou pas de nourriture jour après jour, n'importe qui ferait des commentaires négatifs et tout commentaire négatif fut entendu par le personnel S-24 espionnant les détenus à leur insu.

Étant donné que tous les détenus envoyés afin d'être rééduqués étaient éventuellement tués et que le parti dirigeait beaucoup de coopératives agricoles où la même production de riz était effectuée, l'avocat du parti civil Silke Studzinsky a demandé pourquoi l'étape intermédiaire du S-24 était nécessaire. Duch soit ne comprend pas la logique et l'objectif de S-24 ou ne peut pas clairement l'exprimer. Malheureusement, le temps n'a pas permis à Studzinsky de poser une question complémentaire.

L'autorité et la responsabilité de Duch à S-24

Dans l'interrogatoire le plus poignant de la journée, le co-procureur international William Smith a cherché à cerner les détails sur l'autorité et la prise de décisions à S-24 parce que les commentaires de Duch hier étaient apparemment incompatibles avec son témoignage devant les co-juges d'instruction. Duch a confirmé qu'il avait le pouvoir de décider quels détenus envoyer à S-21 ou à Choeng Ek pour interrogatoire, torture, et exécution, et qu'il a délégué ce pouvoir à son adjoint en charge des opérations quotidiennes à S-24. Duch avoua qu'il a donné ce que Smith appelle un «ordre de mise à mort» et a seulement appris que les détenus avaient été envoyés à S-21 ou à Choeng Ek après le fait. «L'autorité a été donnée une seule fois», dit-il. Il a reconnu que son autorité sur S-24 était complète, qu'il savait des meurtres résultant du S-24 au cours de trois années et plus, et qu'il n'a rien fait pour l'arrêter.

Le témoignage de Duch de son autorité sur S-24 se distingue d'une subtile, mais importante façon de son témoignage sur son autorité sur S-21. À S-21, Duch soutient que toutes les opérations étaient surveillées de très près et autorisées par son supérieur, Son Sen, au début et Nuon Chea plus tard. En ce qui concerne le S-21, il affirme toujours qu'il appliquait les ordres de ses supérieurs, même en ce qui concerne les interrogations de prisonniers sans importance. Avec S-24, il avoue que lui seul avait l'autorité sur les détenus parce qu'ils étaient considérés comme des «demi-ennemis», car il n'était pas clair si les éléments étaient des amis ou des ennemis. Duch avoue qu'il devait seulement fournir un rapport à l'échelon supérieur concernant les très rares détenus qui venaient à S-24 dont il souhaitait déplacer à S-21 ou Choeng Ek.

Duch a ouvertement reconnu sa responsabilité pour les crimes commis à S-24 à plusieurs reprises au cours de la journée. A une reprise, Smith essayait d'obtenir des détails sur les opérations et l'autorité, mais Duch fit seulement quelques vagues commentaires sur les détails et commença à avouer sa responsabilité. Smith lui répondit que, bien que tout le monde apprécie ses aveux, il devait répondre à la question. Duch mentionna à plusieurs reprises que, au moment des crimes, il prit confort dans le fait qu'il était simplement un agent de police et que le gouvernement serait responsable "aux yeux de l'histoire». Il accuse Pol Pot d'avoir inventé une mauvaise ligne du parti, mais reconnaît qu'il était parmi les milliers qui l'ont mis en œuvre. « Je reconnais que je suis un criminel parmi ces criminels. »

Comme d'habitude, la défense a été brève, en particulier aujourd'hui, puisque l'avocat international de la défense Francois Roux était absent et personne n'a pris sa place. Dans ce qui semblait être une nouvelle stratégie, l'avocat cambodgien de la défense Kar Savuth Duch cherché à peindre Duch étant lui-même victime d'une sorte ré-éducation du parti. Duch a décrit comment il voulait devenir un communiste, mais tout d'un coup, est devenu une nouvelle personne, se transformant de professeur de mathématiques Kaing Guek Eav en chef de prison Duch. Duch déclara, maintenant: «Je fais révérence au peuple cambodgien. » Il demanda à la Chambre de première instance, « Me voyez-vous comme une nouvelle personne? »

Mauvaise gestion de temps?

Comme indiqué plus tôt cette semaine, les nouvelles mesures de gestion du procès instituées par la Chambre de première instance sont source de préoccupation. Sur le thème majeur de la S-24, l'accusation a été donnée une heure pour les questions et les parties civiles ont eu une heure pour partager, donnant à chaque partie quinze minutes. Le temps limite pour la défense n'a pas été annoncé, mais Kar Savuth a pris moins d'une heure par choix.

Tout cela peut sembler être beaucoup de temps pour un observateur extérieur, mais dans la salle d'audience, il se prouve le contraire. En raison de la traduction qui a lieu, les parties doivent parler lentement et ont souvent besoin de se répéter. Une question doit souvent d'être posée de plusieurs façons différentes afin que Duch comprenne et réagisse. Lorsqu'une partie présente des documents ou des éléments de preuve devant le tribunal, la partie doit faire une demande, le Président doit l'accepter, et il survient souvent par la suite des problèmes techniques et des retards.

Aujourd'hui, Smith pressait Duch de clarifier des déclarations contradictoires sur le régime à S-24, qui traite de la question importante de la connaissance de Duch des activités y ayant lieu. Duch a reconnu que ses souvenirs sur la question étaient vagues, et demanda à Smith s'il pouvait produire des documents pour aider sa mémoire. Notant qu'il ne lui restait que dix minutes, Smith répondit qu'il n'avait pas assez de temps. Alors que l'accusation mettait en général plusieurs documents à l'appui devant la Chambre, aujourd'hui il n'en fut pas le cas. Les parties civiles n'ont pas mis de documents devant la Chambre non plus. Si un effet de la nouvelle stratégie de gestion du procès est de limiter grandement les preuves présentées devant le tribunal, ceci représente un grave problème. Selon la règle intérieure 87.2 des CETC, « Toute décision de la Chambre ne peut être fondée que sur des éléments de preuve qui a été soumis à la Chambre et soumis à l'examen » - par opposition à tous les éléments de preuve figurant dans le dossier.

Curieusement, alors que la Chambre a fait son temps dans la salle d'audience plus efficace, le procès lui-même semble avancer au même rythme. Les procédures des trois derniers jours ont conclu plusieurs heures en avance, mais rien sur le calendrier n'a été avancé.

À la fin des procédures d'aujourd'hui, le Président Nil Nonn annonça fièrement que l'interrogatoire du S-24 fut complété avant la date prévue. J'imagine que l'accusation et les partis civils ne sont pas rentrés avec autant de fierté

aujourd'hui, mais ont plutôt passé le voyage du retour à Phnom Penh se donnant des claques en pensant aux questions qu'ils n'ont pas eu l'occasion de poser.